



DECLARATION UE DE CONFORMITE

FABRICANT :

Nom : CDVI SAS

Adresse : 31, Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN - FRANCE

IDENTIFICATION DU PRODUIT :

Marque : Contrôle d'accès autonome

Désignation commerciale : DGPROX

Type : F0101000023

Application prévue : Centrale autonome 1 porte

Je soussigné, M. David BENHAMMOU, PDG de CDVI SAS, déclare que le matériel référencé ci-dessus satisfait aux exigences essentielles des directives européennes suivantes :

2014/30/UE, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la compatibilité électromagnétique

2014/35/UE, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

2011/65/UE, relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

2009/125/CE, établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie

en conformité avec les normes harmonisées suivantes :

EN 60839-11-1 :2013

EN 50130-4:2011 + A1 : 2014

EN 55022 :2010

EN 60950-1:2006 + A11:2009

Règlement CE n°1275/2008

Règlement CE n°278/2009

sous réserve d'une utilisation conforme à leur destination, d'une installation conforme aux normes en vigueur et aux recommandations du constructeur.

A pantin, le : 20 avril 2016



*David Benhammou
PDG de CDVI SAS*